

18^e Session de l'Assemblée générale de
l'UICN – l'Union mondiale pour la nature
Perth, Australie 28 novembre-5 décembre 1990

18.65 Législation australienne sur la sécurité des ressources

CONSTATANT que les mesures prises par le Gouvernement australien en vue d'établir une législation sur la "sécurité des ressources" n'ont été révélées que récemment;

ESTIMANT qu'une telle législation vise à octroyer, à l'industrie, des droits à long terme sur l'accès, le contrôle et l'utilisation de ressources et de régions dont les valeurs naturelles et culturelles n'ont pas encore été pleinement évaluées;

CONVAINCUE que s'arroger le droit de préemption sur les options des générations actuelles et futures, est incompatible avec les principes du développement écologiquement durable;

CONSCIENTE de ce qu'il reste encore beaucoup à faire pour établir un système global de parcs et réserves et pour préserver la diversité biologique en Australie;

L'Assemblée générale de l'UICN-l'Union mondiale pour la nature, réunie du 28 novembre au 5 décembre 1990 à Perth, Australie, pour sa 18^e session:

ENGAGE le gouvernement de l'Australie à reconsidérer ses mesures visant à établir une législation sur la "sécurité des ressources".

Note: Cette recommandation a été adoptée par consensus. La délégation de l'Australie, pays membre de l'UICN, a indiqué que s'il y avait eu vote, elle se serait abstenue, cette question étant actuellement examinée par son gouvernement.